

Thomas Ponchon
CEO Satys electric
14 rue de l'industrie
39270 Orgelet
France

H.E. António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

A Orgelet le 3 juin 2021,

Objet : Lettre de re-adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Satys electric soutient les Dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

En 2020 nous ne vous avons pas envoyé notre rapport de progression, cela dû à la crise de COVID-19. Durant cette période nous avons focalisé nos forces sur la sécurité de nos employés et de nos clients, au détriment il est vrai de cette communication.

Nous sommes revenus à une situation normale et nous avons mis à jour cette communication pour ces 2 dernières années.

Vous trouverez en pièce jointe de ce mail l'expression de notre engagement via le COP sur ces 2 années.

Par cette lettre, nous vous re-exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. Satys electric fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des dix principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'*un an* maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,
M. Thomas Ponchon
CEO Satys electric

